

COMMUNIQUE DE VŒUX 2026

Grand Bureau a 10 ans !

Il y a dix ans, les actrices et acteurs des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes ont fait un choix fondateur : celui de se rassembler au sein d'un réseau commun. Producteurs, labels, lieux, festivals, structures d'accompagnement, de formation, médias et artistes ont ainsi affirmé une conviction partagée : celle que la force du secteur réside dans la coopération, le dialogue et la structuration collective. C'est de cette ambition qu'est né Grand Bureau.

Dix ans plus tard, à l'orée d'une nouvelle décennie qui s'ouvre pour notre réseau, nous souhaitons formuler nos vœux, comme il est de tradition en début d'année. Des vœux pour l'avenir de notre secteur. Des vœux pour un avenir désirable, joyeux, fédérateur, des vœux contre la résignation qui pourrait nous saisir tant le contexte inédit de fragilisation de nos initiatives musicales est inquiétant. Des vœux tournés vers l'action collective et la solidarité pour bâtir et défendre ensemble le futur des musiques actuelles en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour un écosystème musical équilibré, pluriel et solidaire

Nous faisons le vœu d'un secteur musical qui préserve sa diversité et son équilibre face aux logiques de concentration et de standardisation à l'œuvre dans l'industrie qui entraînent une précarisation croissante de l'artisanat culturel. Nous promouvons un écosystème fort de la pluralité de ses modèles, qui reconnaisse pleinement la valeur des initiatives citoyennes, associatives, coopératives et non lucratives.

Notre territoire est riche d'un remarquable maillage d'initiatives artistiques, associatives et entrepreneuriales, que nous représentons au sein de Grand Bureau. Il permet de maintenir en région les métiers et les activités qui concourent à la création, à la production et à la diffusion musicale. Il s'agit d'un socle indispensable à la pratique artistique, à l'émergence d'artistes et à la diversité des esthétiques. Nous faisons bien plus que produire ou diffuser la musique en œuvrant au quotidien pour les droits culturels des personnes, la diversité et la vitalité de nos bassins de vie. Nous sommes des espaces indispensables d'expression démocratique, de lien social et de créativité qui doivent être sanctuarisés comme des biens communs.

Pour des politiques publiques culturelles garantes de l'intérêt général

Face à la montée en puissance des plateformes numériques, à la concentration des moyens et à une intensification de la concurrence, nous appelons de nos vœux des politiques



publiques culturelles fortes, lisibles et cohérentes pour préserver et développer le tissu de structures musicales de proximité.

Les baisses de financements que nous constatons dans de nombreuses collectivités publiques ont déjà des conséquences tout à fait concrètes. Elles contraignent les acteurs et actrices à réduire leurs activités, à limiter la prise de risque artistique au détriment de l'émergence, de l'expérimentation et de la diversité des esthétiques musicales. Car lorsque l'écosystème local s'appauvrit, ce sont aussi les artistes émergentes et les projets singuliers qui disparaissent des radars, laissant toujours plus de place à des logiques de standardisation et de concentration. Nous rappelons combien les politiques culturelles sont décisives pour maintenir et développer l'emploi artistique, technique et administratif, pour construire des projets sur le long terme.

La musique occupe une place décisive dans la vie de nos concitoyens et concitoyennes¹. Avec moins de concerts, moins de résidences, moins d'actions culturelles, comme l'impliquent les tendances actuelles, c'est la possibilité même pour les personnes de vivre une aventure artistique près de chez elles qui est remise en cause. Défendre le financement public de la musique, c'est défendre l'emploi, la diversité culturelle, l'innovation artistique et la capacité de nos territoires à rester vivants, créatifs et ouverts.

Pour une mutation écologique et sociale profonde

Nous faisons le vœu d'un secteur des musiques actuelles pleinement conscient de l'urgence écologique, des inégalités sociales et résolument engagé dans des transformations profondes de ses modèles socio-économiques. La transition ne peut se limiter à des ajustements marginaux ou à des injonctions individuelles. Elle suppose au contraire des changements structurels et coopératifs : repenser les modes de production et de diffusion, réduire l'empreinte environnementale de nos activités, améliorer les conditions de travail et de rémunération, favoriser la mutualisation et la coopération. Ces expérimentations doivent être accompagnées, soutenues et valorisées collectivement.

Pour la liberté de création et de diffusion

Nous formulons également le vœu d'une année et d'un futur où les artistes et les programmateurices pourront travailler et exprimer leur art sans peur ni censure, à l'abri des intimidations de toute nature. Les épisodes récents de pressions, de tentatives de déprogrammations ou d'interdictions de projets artistiques appellent à une vigilance collective accrue. Défendre la liberté artistique, c'est défendre la possibilité du débat, de la critique, de l'émancipation et de la diversité des points de vue au cœur de notre démocratie. Rappelant le cadre légal qui nous protège, la loi LCAP de 2016, nous réaffirmons avec force que la liberté de création, de diffusion et de programmation est le socle de notre démocratie.

¹ 76% des Français et Françaises déclarent que la musique occupe une place importante ou très importante dans leur vie. Baromètre des usages de la musique en France - CNM 2023



Pour une vitalité artistique et un maillage territorial de proximité

Plus que jamais, nous portons l'ambition d'une vitalité artistique renforcée, ancrée dans les territoires urbains comme ruraux, portée par des valeurs d'ouverture, de diversité et de participation. Nous ne voulons plus voir disparaître des festivals associatifs, des lieux alternatifs, des MJC, des labels, des écoles de musique.

Nous voulons permettre aux artistes de vivre et travailler dignement sur leur territoire et que les musiques actuelles continuent d'être des espaces de rencontre, de dialogue et de construction collective. À l'opposé des idées réactionnaires, des replis identitaires et des logiques d'exclusion, nous affirmons que la culture et les musiques actuelles sont des leviers puissants de partage, de compréhension mutuelle entre les personnes et d'émancipation individuelle et collective.

En 2026, Grand Bureau aura 10 ans. Plus que jamais, c'est ensemble, solidaires et déterminés, que nous ferons résonner ces vœux.

Belle et heureuse année à tous·tes !

